

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 26 octobre 2001**

## SCHÉMAS DE STRATÉGIE DE PAYS

Point 7 de l'ordre du  
jour

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2001/7/1**  
7 septembre 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## SCHÉMA DE STRATÉGIE DE PAYS— BOLIVIE

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODM): M. F. Roque Castro

Attachée de liaison, ODM: Mme G. Segura tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

La Bolivie est considérée comme un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) en transition. En 1999, 63 pour cent de la population vivaient dans des conditions de pauvreté. S'agissant de la population rurale, 80 pour cent sont pauvres et 60 pour cent indigents et dans l'incapacité d'acheter l'assortiment alimentaire de base. Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant d'environ 1 000 dollars E.-U. et des indicateurs sociaux faibles, la Bolivie est l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique latine (Banque mondiale, 2001). Elle est classée 114ème dans le rapport mondial du PNUD sur le développement humain pour 2000, avec un indicateur du développement humain de 0,643 et un indicateur sexospécifique du développement humain de 0,631.

Dans les familles les plus pauvres, 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et, en 1998, environ 26 pour cent des enfants de cette tranche d'âge présentaient un retard de croissance. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 92 pour 1 000 naissances vivantes, et le taux de mortalité maternelle —390 pour 100 000 naissances vivantes— est l'un des plus élevés de l'Amérique latine. Un décès sur trois dans le pays concerne un enfant de moins de 5 ans. Cinquante-six pour cent de ces décès sont dus à des diarrhées ou à des pneumonies. Dans les campagnes, l'apport alimentaire journalier est inférieur de plus de 28 pour cent à la ration recommandée (2 100 kilocalories).

La sécurité alimentaire est un élément essentiel de la Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté (2001–2015), notamment pour les groupes vulnérables.

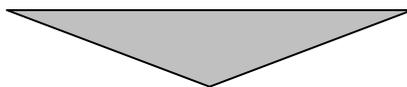
La formulation du présent schéma de stratégie de pays (SSP) de la deuxième génération tient compte des recommandations de la récente mission d'évaluation du programme de pays. Le programme de pays proposé sera organisé autour de deux axes stratégiques généraux: i) la mise en valeur des ressources humaines; et ii) le développement rural et la sécurité alimentaire. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le SSP pour la Bolivie sera centré sur les objectifs 1, 2 et 5 de la politique visant à favoriser le développement:

- Permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leur besoins sanitaires connexes.
- Permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.
- Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le PAM prolongera de six mois son programme de pays en cours afin que le nouveau cycle (2003–2007) corresponde à celui des autres organismes.



## Projet de décision



Le Conseil approuve le schéma de stratégie de pays pour la Bolivie (WFP/EB.3/2001/7/1) et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays qui devra tenir compte des observations du Conseil.



## L'INSECURITE ALIMENTAIRE, LA PAUVRETE ET LA FAIM

### L'insécurité alimentaire à l'échelon national

1. La Bolivie est considérée comme un PFRDV en transition (mise à jour annuelle de 2001, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]). Avec un indicateur du développement humain de 0,643 et un indicateur de la participation des femmes de 0,422, elle est classée 114ème dans le rapport mondial du PNUD sur le développement humain pour 2000.
2. Pendant les années 90, la Bolivie est parvenue à augmenter sa production agricole et son Produit intérieur brut (PIB) a progressé de 3,9 pour cent en moyenne, ce qui a permis une réduction de 6 pour cent de la pauvreté. Malgré cette évolution favorable, le PIB par habitant (1 000 dollars) reste inférieur à la moyenne régionale. Par ailleurs, les fortes inégalités de revenu de ses 8 millions d'habitants (le coefficient de Gini est de 0,56) témoignent d'un degré élevé de pauvreté, surtout dans les campagnes. Quarante pour cent de la population rurale vivent dans des conditions de pauvreté et environ 60 pour cent (1,4 million) dans l'indigence.
3. Entre 1989 et 1998, le financement extérieur a atteint au total 6,6 milliards de dollars, ce qui correspond à 9,8 pour cent du PIB moyen et témoigne de l'importance de l'aide extérieure.
4. Bien que les disponibilités alimentaires, en kilocalories par personne et par jour, aient augmenté depuis 1988 et que le taux de croissance de la production agricole, en particulier dans l'industrie agro-alimentaire (graines de soja et autres produits destinés à la consommation animale et à l'exportation) dépasse celui de la population, la Bolivie présente encore un déficit de la consommation alimentaire. Le déficit vivrier est particulièrement élevé pour le blé (316 000 tonnes). Il s'est encore aggravé en 1998 par suite du phénomène El Niño, mettant en évidence que la Bolivie n'était pas en mesure de produire des excédents qui compenseraient les périodes de faible production. De 1997 à 2000, le PAM a fourni en moyenne 20 000 tonnes par an, équivalant à 16 pour cent des contributions totales.
5. Dans l'ensemble, la productivité de l'agriculture traditionnelle a marqué un recul en raison de l'exploitation agricole croissante des terres marginales et de l'utilisation d'une technologie inadéquate ou obsolète. Par ailleurs, la baisse des prix des produits agro-industriels a contribué à limiter la capacité du pays d'importer des vivres.
6. Cependant, la principale cause d'insécurité alimentaire en Bolivie est la difficulté d'accès aux vivres. Même si les denrées sont disponibles sur les marchés locaux, de nombreuses personnes n'ont pas le pouvoir d'achat nécessaire pour se les procurer. Le revenu moyen des indigents est inférieur de 26 pour cent au prix de l'assortiment alimentaire de base (évalué à environ 30 dollars par mois) et, en zone rurale, il est inférieur de 33,7 pour cent. La situation est encore plus grave pour les femmes: 69 pour cent des ménages dirigés par une femme souffrent d'insécurité alimentaire.
7. La pauvreté et l'insécurité alimentaire, qui étaient auparavant considérées comme des problèmes essentiellement ruraux, s'étendent actuellement aux zones périurbaines. Par suite de l'accroissement démographique et de l'immigration, la population urbaine a fait un bond, passant de 57 pour cent en 1992 à 63 pour cent en 1997, ce qui a entraîné l'apparition autour des principales villes d'îlots de pauvreté caractérisés par l'insécurité alimentaire.



8. L'écart entre la consommation alimentaire journalière dans les campagnes et la ration alimentaire recommandée par le PAM/FAO (2 100 kilocalories par jour) dépasse 28 pour cent. De plus, les mauvaises habitudes nutritionnelles et la répartition inégale des vivres au sein de la famille aggravent la malnutrition des femmes et des enfants. En 1998, environ 26 pour cent des enfants de moins de 5 ans présentaient un retard de croissance. Dans les familles les plus pauvres, la malnutrition chronique touche la moitié des enfants de moins de 5 ans. D'autres facteurs, tels que l'insuffisance de la capacité physiologique d'absorption des aliments et les difficultés d'accès aux services de base, limitent l'utilisation des vivres et, de manière générale, aggravent l'insécurité alimentaire chez les femmes et les enfants. Il en résulte des taux élevés de mortalité maternelle et des enfants de moins de 5 ans (390 pour 100 000 et 92 pour 1 000, respectivement). L'écart entre l'apport effectif de vitamine A et la ration journalière recommandée atteint 45 pour cent.
9. L'insuffisance de la capacité physiologique d'absorption des aliments est étroitement liée à l'accès aux services de santé et d'assainissement. Quarante pour cent de la population n'y ont pas accès et seuls 33 pour cent de la population rurale et 44 pour cent de la population urbaine disposent de services d'assainissement. Par ailleurs, la fréquence des maladies infectieuses chez les enfants est inversement proportionnelle au degré d'instruction de leur mère: 28,5 pour cent des femmes sont analphabètes et, en zone rurale, le taux d'analphabétisme atteint 50 pour cent. Les enfants dont les mères sont analphabètes ou n'ont reçu qu'une éducation de base risquent 1,5 fois plus de souffrir de diarrhée que ceux dont les mères ont un degré d'instruction moyen.
10. Les risques d'ordre climatique sont liés aux sécheresses et aux gelées sur les hauts plateaux et dans les vallées et aux inondations dans les basses terres. Le phénomène El Niño en 1997–1998 a provoqué des dégâts chiffrés à 527 millions de dollars, soit l'équivalent d'environ 7 pour cent du PIB estimatif de 1998. En 2001, les pluies excessives et la sécheresse prolongée ont entraîné la perte de plus de 125 000 hectares de cultures et la destruction de plus de 3 000 logements, portant préjudice à plus de 350 000 personnes et à leurs systèmes familiaux de subsistance. Sous l'effet conjugué de ces deux catastrophes, ce qui était pour de nombreuses familles une insécurité alimentaire transitoire risque de se transformer en pauvreté et en malnutrition chroniques.

### Sécurité alimentaire à l'échelon infranational

11. La Bolivie comprend 9 départements administratifs et 314 municipalités. Une opération d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) a été menée à partir d'une série d'indicateurs concernant les disponibilités de vivres, leur accès et leur utilisation, et les risques sociaux et climatiques; les données ont été recueillies auprès de sources nationales secondaires. Cette analyse de la vulnérabilité a permis de repérer les 164 municipalités les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Elles sont réparties dans cinq départements, où vit 20 pour cent de la population, soit 1,6 million de personnes (voir annexe).
12. Il ressort des conclusions de l'analyse de la vulnérabilité que la grande majorité des municipalités vulnérables sont concentrées sur les hauts plateaux (départements de Potosí, Oruro et La Paz) et dans les vallées (Chuquisaca et Cochabamba). Dans l'ensemble, les caractéristiques de l'insécurité alimentaire y sont analogues.
13. Dans ces municipalités les plus sujettes à l'insécurité alimentaire, la malnutrition chronique, la fréquence des diarrhées et des affections respiratoires, les besoins de base non satisfaits et l'insuffisance des services dépassent largement la moyenne nationale. L'indicateur du développement humain est égal à 0,33 et l'indicateur sexospécifique du



développement humain à 0,31, chiffres inférieurs aux indicateurs nationaux. Quatre-vingt quatorze pour cent de la population de ces municipalités sont pauvres.

14. Trente-neuf pour cent seulement de la production de céréales de base proviennent des hauts plateaux et des vallées. Dans ces régions, les carences des marchés et des infrastructures influent sur la disponibilité des céréales de base. Ces régions sont également caractérisées par la prédominance des petites exploitations appliquant des techniques traditionnelles, le degré élevé de désertification, et les sécheresses et gelées répétées, facteurs qui tous entraînent une baisse de la productivité. Dans les 164 municipalités identifiées par l'ACV, il existe un risque élevé de sécheresse et d'inondations pouvant toucher jusqu'à un million de personnes.
15. Sur les hauts plateaux du centre et du sud et dans les vallées andines, les disponibilités alimentaires sont plus réduites en raison de la précarité des liaisons avec les marchés et de l'insuffisance du réseau routier, surtout pendant la saison des pluies. Les principaux produits sont les tubercules et quelques céréales de base destinées à la consommation. Sur les hauts plateaux du Potosí central et les hauts plateaux du sud, la principale source de revenu est l'exploitation minière, les ressources vivrières sont essentiellement limitées à la production disponible sur les marchés locaux, et on observe des symptômes de crétinisme dus à une carence en iode. Ces régions sont caractérisées par la désertification, par la forte contamination de l'environnement et par un manque d'irrigation.
16. Les municipalités vulnérables de la Vallée centrale, de la Vallée tempérée et des hauts plateaux du nord ont une production relativement plus diversifiée et de meilleures liaisons avec les marchés. Néanmoins, les ménages les plus pauvres pratiquent également une agriculture de subsistance, il y a de graves pénuries d'eau d'irrigation, et les revenus sont nettement inférieurs au seuil de pauvreté. Tous ces facteurs limitent sur le plan économique l'accès des ménages aux vivres et aux services de bases.

## Population cible

17. Dans les municipalités identifiées par l'ACV, les groupes sociaux les plus vulnérables sont les petits exploitants, les paysans sans terre, les mineurs, les ménages dirigés par une femme, les femmes et les enfants, les familles indigentes des zones périurbaines, et les enfants des rues.
18. Soixante-dix pour cent des petits exploitants et des paysans sans terre sont concentrés sur les hauts plateaux et dans les vallées. La plupart de ces ménages (84 pour cent) sont autochtones et possèdent très peu de moyens de production. Plus de 25 pour cent des familles ont une femme à leur tête. Ce chiffre augmente considérablement à certaines périodes de l'année, lorsque les hommes émigrent à la recherche de travail. Dans ces familles, la plupart des adultes ont été scolarisés pendant moins d'un an.
19. La production de ce groupe, insuffisante et peu diversifiée, est essentiellement destinée à la consommation familiale, une petite partie étant vendue à bas prix à des intermédiaires. Du fait de la surexploitation des terres, de l'absence de mesures de conservation du sol et de l'utilisation insuffisante d'engrais, il est encore plus difficile d'aménager convenablement les terres. Le revenu tiré principalement de l'émigration, qui assure environ 60 pour cent du revenu monétaire les années normales et jusqu'à 80 pour cent les années de crise, sert à compléter la consommation alimentaire. Les dépenses de nourriture représentent 70 pour cent des dépenses totales. Faute de réserves, cette proportion augmente avant la récolte et en période de crise.
20. C'est en raison principalement de l'insécurité en matière de régime foncier, surtout pour les femmes, que l'accès aux moyens de production, au crédit, à l'irrigation et aux services



de vulgarisation est limité. Dans les cas extrêmes, les actifs sont vendus, ce qui entraîne un endettement, ce qui compromet le redressement économique futur.

21. Les mineurs indépendants des hauts plateaux du centre et du sud travaillent dans des conditions très dangereuses, gagnent des salaires de misère et ont un apport alimentaire insuffisant (leur alimentation est à base de nouilles et de tubercules achetées sur le marché local). Afin de compléter le revenu familial, les femmes et les enfants travaillent, dans le cadre du marché local de l'emploi, dans des conditions qui sont également déplorables pour leur santé. Sur ce plan, la situation des membres de la famille est caractérisée par des affections respiratoires et par une faible espérance de vie.
22. Les femmes souffrent plus que les hommes de l'insécurité alimentaire et ont moins de possibilités d'appliquer des stratégies de subsistance. En 1999, leurs revenus sont tombés de 61 à 57 pour cent de ceux des hommes. En période de crise, les femmes sont les premières à réduire leur ration alimentaire et la qualité de la nourriture qu'elles consomment, ce qui a un effet préjudiciable sur leur état nutritionnel, surtout pendant les grossesses et l'allaitement. Trente-neuf pour cent des ménages dirigés par une femme sont analphabètes.
23. On observe chez les enfants, qui sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire, des taux élevés de malnutrition chronique et une forte fréquence des anémies. Un décès sur trois dans le pays concerne un enfant de moins de 5 ans. Cinquante-six pour cent de ces décès sont dus à des diarrhées ou à des pneumonies. Dix-sept pour cent seulement des enfants de moins de 5 ans ont accès à l'éducation préscolaire, ce qui compromet leurs résultats scolaires futurs et leur sécurité alimentaire. Le taux moyen d'abandon dans les départements les plus pauvres est de 12 pour cent et le taux de redoublement de 8 pour cent.
24. Les résultats de l'ACV font apparaître que 26 pour cent de la population vivant dans les zones urbaines et périurbaines ne sont pas en mesure de pourvoir à leurs besoins de base. La structure familiale a sérieusement souffert, comme en témoignent la fréquence des actes de violence et la présence croissante d'enfants dans les rues. On estime que 4 000 enfants vivent dans les rues et que 232 000 y travaillent dans des conditions dangereuses, exposés à l'insécurité alimentaire et sociale. Vingt-six pour cent des mineurs qui travaillent sont des filles.

## **PRIORITES ET POLITIQUES DU GOUVERNEMENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'INSECURITE ALIMENTAIRE**

### **Politiques générales**

25. La Stratégie de lutte contre la pauvreté (2001–2015) de la Bolivie associe des éléments du Plan général de développement économique et social (1997–2002) et du processus national de consultation (Dialogue 2000, Jubilé 2000). Ses directives stratégiques sont les suivantes: i) élargir les possibilités d'emploi, de revenu et d'accès aux marchés; ii) renforcer les moyens de production; iii) améliorer la sécurité et la protection des pauvres; enfin, iv) encourager la participation des populations et la décentralisation.
26. Quatre lignes d'action sont indiquées dans le domaine de la sécurité alimentaire: i) les programmes de protection sociale; ii) la prise en charge intégrale des enfants; iii) les programmes de prévention des risques et d'intervention en cas de catastrophe et de situation de crise; enfin, iv) la sécurité des biens sur le plan juridique et la définition d'un cadre normatif concernant l'utilisation durable des ressources naturelles.



27. Les politiques de protection sociale exigent de donner la priorité aux programmes de protection de l'enfance moyennant des mesures sanitaires préventives, à l'assurance-vieillesse, aux mesures en faveur des femmes, et aux lois contre la violence familiale.
28. Les mesures relatives à la prise en charge intégrale des enfants concernent l'éducation, la santé, la nutrition et les activités d'éveil. L'accent est mis sur les enfants de moins de 6 ans, de manière à ce que ces investissements aient pour effet de réduire la demande de soins médicaux et le nombre de redoublements et d'abandons.
29. Pour ce qui est de l'atténuation des effets des catastrophes, une loi pour la réduction des risques et la planification préalable aux catastrophes a été récemment approuvée. Elle vise à créer un cadre institutionnel, à définir des activités destinées à réduire les risques de catastrophes et à apporter une aide en temps utile. Le PAM collaborera à la préparation d'un plan de secours, puisque le gouvernement n'en a pas encore.
30. La Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté permettra de renforcer les politiques visant à garantir les droits de propriété foncière et la redistribution des terres; la préférence est donnée aux communautés paysannes, aux villages et aux communautés autochtones n'ayant pas suffisamment de terres, conformément à la capacité d'utilisation du sol.
31. La politique de gestion des ressources vise à optimiser l'utilisation des ressources en eau et en terre, à surveiller la qualité de l'environnement, et à favoriser l'exploitation durable et équitable des ressources forestières.
32. Pour ce qui est de l'équité entre les sexes, les éléments suivants seront appuyés: i) activités conçues pour améliorer les perspectives des femmes; ii) mesures visant à favoriser la participation des citoyens; et iii) défense et protection des droits des femmes. Le PAM prêtera son concours pour la formulation de politiques appropriées insistant sur le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire.
33. On s'attachera à renforcer le rôle des femmes dans l'économie grâce à des politiques visant à améliorer leur production et à les aider à commercialiser leurs produits. L'intégration sociale des femmes sera facilitée par leur accès à l'éducation, à la santé, au logement et aux services d'assainissement de base.
34. S'agissant du financement extérieur, un nouveau cadre pour les relations gouvernement-coopération internationale sera mis en place. Il définit et classe par ordre de priorité les principales activités de lutte contre la pauvreté. Ce cadre associe trois des stratégies les plus importantes conçues pour la coopération internationale: le cadre global de développement, le document intitulé "À l'aube du XXIème siècle", de l'Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement, et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

### Politiques de sécurité alimentaire

35. La Stratégie de développement rural durable —horizon 2010, du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural qui concerne plus particulièrement les groupes les plus vulnérables met l'accent sur la reconversion de la main-d'œuvre rurale et la promotion d'améliorations techniques. Elle a pour objectifs stratégiques d'accroître l'offre d'emplois ruraux non agricoles et les disponibilités alimentaires et de réduire les coûts sociaux et environnementaux dans les campagnes.
36. Dans ce contexte, le Gouvernement bolivien a réalisé des progrès par rapport aux engagements du Sommet mondial de l'alimentation, grâce surtout à des politiques conçues pour augmenter durablement la productivité et à l'appui aux innovations apportées au



système agricole, qui permettent d'améliorer la compétitivité des filières agro-alimentaires existantes.

37. Selon la Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté, la question de la sécurité alimentaire devrait être traitée dans le cadre d'une action gouvernementale intégrée et multisectorielle. L'état nutritionnel des pauvres sera amélioré grâce à une formation concernant l'utilisation optimale des vivres et à l'affectation de ressources aux ménages exposés à un risque élevé de malnutrition. Ces ressources comprennent des facteurs de production, des infrastructures productives et sociales, des programmes de santé et d'éducation, et des activités de nutrition (enrichissement des aliments; promotion de l'allaitement maternel; suivi, stimulation et évaluation de la croissance; apport complémentaire de micronutriments).
38. La FAO, l'Académie bolivienne des sciences et le PAM ont établi un document de travail servant à définir une politique intégrée de sécurité alimentaire. Les lignes d'action proposées ont pour objet d'accroître les revenus, de diversifier et d'augmenter la production de manière durable, d'appuyer les micro-entreprises, de développer les marchés, de construire des infrastructures productives et d'investir dans le capital humain.

### Politiques d'aide alimentaire

39. La politique d'aide alimentaire menée par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural est conçue pour appuyer la production agricole locale. Le ministère est favorable aux achats locaux et n'encourage pas l'importation des produits pour lesquels la Bolivie est autosuffisante. La politique de commercialisation agricole favorise la création de marchés appuyés par des systèmes d'information, où les prix sont déterminés par le marché.
40. L'aide alimentaire destinée aux secours en cas de catastrophe est traitée dans le cadre de la loi pour la prévention des risques, le Ministère de la défense coordonnant l'aide d'urgence par l'intermédiaire de la protection civile.
41. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) monétise tous les dons en farine par appels d'offres publics périodiques, auxquels les petits acheteurs participent. Le produit de ces ventes est utilisé pour la distribution d'aide alimentaire par quatre ONG.
42. Au titre du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire, l'Union européenne aide à définir, financer et exécuter des projets, selon la demande. Cet appui est apporté par l'intermédiaire d'ONG et d'entreprises.

## EVALUATION DES RESULTATS OBTENUS PAR LE PAM A CE JOUR

43. Depuis 1965, le PAM apporte une aide à la Bolivie, sous forme principalement de projets de développement. En octobre 1996, le Conseil d'administration a approuvé pour une période de cinq ans (juillet 1997 à juin 2002) le programme de pays en cours, dont les activités ont été évaluées par une mission en février 2001. Cette mission a examiné sur place les activités du programme et a pris en compte les recommandations des précédentes évaluations locales et celles des membres du Conseil d'administration qui se sont rendus en Bolivie.
44. Selon cette évaluation, l'approche-programme a favorisé l'intégration horizontale, s'agissant des activités fondamentales (développement rural, lutte contre la maladie de Chagas, alimentation préscolaire et scolaire) et des activités complémentaires (apport



complémentaire de micronutriments et aide aux enfants des rues). Il a été également possible d'apporter une aide au titre des catastrophes naturelles en utilisant les ressources du programme de pays.

45. L'un des enseignements les plus importants, tiré de l'évaluation du programme de pays, est qu'au-delà de l'exécution des travaux, il faut assurer un suivi adéquat de l'utilisation, des produits et de l'impact des ouvrages créés, afin d'en garantir la durabilité. Par ailleurs, la planification participative à l'échelon municipal devrait s'accompagner d'une vision intégrée du potentiel, des contraintes et des perspectives de développement d'une municipalité ou d'une région donnée.
46. La mission d'évaluation et les membres du Conseil d'administration qui se sont rendus en Bolivie ont également signalé combien il est important de renforcer l'ACV, en coopération avec d'autres institutions; d'élargir et de consolider les partenariats; d'améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation; d'améliorer les méthodes participatives de travail avec les municipalités et les communautés; de renforcer les moyens de réduire les disparités entre les sexes; et d'accroître le soutien apporté aux institutions nationales en vue de la prévention des catastrophes et de la gestion des situations d'urgence.
47. Selon la mission d'évaluation, la réalisation des Engagements du PAM en faveur des femmes a marqué des progrès au cours du programme de pays, grâce à l'introduction de trois idées fortes dans la stratégie de parité hommes-femmes: définition de critères différenciés par sexe dans les plans annuels du système de suivi; prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les modules de formation; et promotion de la participation des femmes à la planification des projets communautaires et à la gestion des vivres.
48. Plus de 500 000 personnes vulnérables, principalement des populations autochtones exposées à l'insécurité alimentaire, bénéficient chaque année du programme de pays en cours. Cinquante et un pour cent d'entre elles sont des femmes et des fillettes.
49. Les activités du programme de pays ont été ciblées à partir d'une carte de la pauvreté (1997). Dans la plupart des cas, ces activités se déroulent dans des communautés différentes, ce qui évite une fourniture excessive d'aide alimentaire. Néanmoins, la mission d'évaluation du programme de pays a déploré l'absence de critères objectifs de sélection des communautés les plus nécessiteuses au sein d'une municipalité, du moins pour les projets vivres-contre-travail (VCT). L'ACV a permis de repérer les régions les plus touchées, et des stratégies participatives ont été définies pour identifier les groupes vulnérables, les causes de leur pauvreté et d'éventuelles activités au titre du programme.
50. La mission a observé que les taux élevés d'analphabétisme des femmes les empêchaient de participer davantage à la gestion et à la prise de décisions. Pour remédier à ce problème, des activités d'alphabétisation ont été organisées, notamment des cours d'alphabétisation fonctionnelle s'adressant aux femmes, conçus en coopération avec d'autres institutions. Les femmes représentent 40 pour cent des participants aux activités VCT, ce qui est inférieur aux 50 pour cent visés. L'activité préscolaire destinée aux enfants de moins de 6 ans a encouragé les femmes à participer aux activités économiques et de formation. L'alimentation scolaire a été utile aux filles et aux garçons des zones isolées fortement exposées à l'insécurité alimentaire. La composante apport complémentaire de micronutriments a permis de prêter une assistance spécifique aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants, tout en améliorant la qualité de l'aide alimentaire.
51. La mission a également observé que le déséquilibre dans la représentation des hommes et des femmes était dû au fait que les rôles de coordination à l'échelon de la communauté étaient traditionnellement occupés par les hommes. On a remédié à ce problème en



donnant aux femmes une formation leur permettant d'assumer des fonctions de décision dans les comités de parents, les conseils des écoles, les comités de distribution des vivres et les comités de suivi et de travaux; le taux moyen de participation des femmes à ces comités a été de 47 pour cent.

### **Efficacité du ciblage: réalisations et durabilité**

52. Comme l'a noté la mission d'évaluation, les activités ont facilité l'accès aux vivres en créant des moyens de production pour la population qui souffre d'insécurité alimentaire et en mettant en valeur les ressources humaines dans certaines zones, dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation.
53. L'aide alimentaire a fortement incité les municipalités et les communautés à participer aux activités. Les achats locaux de produits alimentaires et l'allocation de fonds pour l'achat d'articles non alimentaires et de services ont été autant de facteurs de succès pour le programme. Par ailleurs, le programme s'est avéré facilement adaptable en cas de situation de crise. Il est cependant nécessaire d'augmenter les contributions locales afin de garantir la durabilité à long terme.

### **Points forts et carences de l'exécution**

54. L'activité Développement rural intégré et participatif dans les zones défavorisées a permis de créer des infrastructures productives, mais s'est heurtée à des difficultés d'exécution. Comme il est indiqué dans l'évaluation du programme de pays, il faut améliorer le suivi de l'utilisation, des produits et de l'impact des ouvrages, surtout ceux destinés aux femmes. La vulgarisation agricole et les services de conseil technique pour les activités de production ne sont pas assurés. Les initiatives de planification à l'échelon municipal sont dictées par la demande et manquent de cohérence. Les activités conçues pour les femmes portent notamment sur la formation, l'alphabétisation fonctionnelle, les divers moyens de s'assurer des revenus et les activités de plaidoyer visant la participation des femmes.
55. Selon l'évaluation du programme de pays, l'activité Santé publique et assainissement visant à réduire la fréquence de la maladie de Chagas —qui intègre le traitement de la maladie, la formation, et l'amélioration de l'habitat— a eu un impact notable sur les enfants de moins de 15 ans atteints de cette maladie, surtout dans la région de Tupiza. On a également observé une réduction du taux d'infestation par le vecteur, qui est tombé à moins de 5 pour cent dans 70 municipalités des départements de Tarija, Chuquisaca et Potosí. Ces résultats, ainsi que la nouvelle initiative du Ministère de la santé désignée sous le nom de "Bouclier épidémiologique", appuyée par la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pourraient permettre de déclarer la Bolivie exempte de la maladie de Chagas dans les cinq années à venir. En 2000, le financement insuffisant de l'État a entravé la réalisation des objectifs fixés.
56. L'activité Programme de prise en charge intégrée des filles et des garçons de moins de 6 ans répond aux divers besoins des groupes d'âge préscolaire: enseignement élémentaire, développement psychomoteur, alimentation directe, déparasitage et suivi nutritionnel, socialisation, et formation bilingue. Les interventions sont organisées selon le principe de l'équité entre les sexes pour tous les participants (enfants fréquentant les centres, enseignants, parents et organisations communautaires). Les parents —pères et mères— participent désormais activement à la gestion et au suivi des produits alimentaires et à la mobilisation des contributions communautaires. Selon la mission d'évaluation du programme de pays, il sera nécessaire de collaborer davantage avec les services complémentaires assurés par les secteurs de la santé et de l'éducation. Pour renforcer



l'impact de l'activité par ailleurs, il faudra renforcer les partenariats stratégiques avec les acteurs de la société civile ainsi que leurs contributions financières.

57. La mission d'évaluation a relevé que l'activité d'alimentation scolaire comprenait des modules de formation à la production agricole (jardins, petit élevage) et des interventions dans le domaine de la santé (apport complémentaire de micronutriments, vaccinations et déparasitage). Les taux de scolarisation et de fréquentation des filles et des garçons ont progressé équitablement, et les parents ont participé activement aux commissions scolaires. Selon l'évaluation du programme de pays, le système de suivi devrait appliquer des critères portant sur la qualité de l'éducation. L'apport des municipalités et des parents n'a pas été suffisant pour assurer la durabilité mais, grâce au processus de décentralisation, il a été récemment possible de négocier une hausse de ces contributions.
58. L'activité apport complémentaire de micronutriments, financée par le Ministère de la santé, a appuyé la mise en oeuvre d'un programme visant à enrichir de la farine de blé en fer et en vitamines, ainsi que la promotion des farines au niveau national. Ce programme a amélioré l'apport en micronutriments. En outre, du sulfate de fer a été distribué aux femmes et aux enfants souffrant d'anémie ou exposés à ce risque. Les femmes comme les hommes ont bénéficié des rations alimentaires, composées principalement de produits locaux consommés traditionnellement dans le pays, dont plusieurs ont été enrichis (huile végétale, farine de blé, sel et aliments composés). Par ailleurs, en coordination avec d'autres institutions et avec le gouvernement, le PAM cherche des produits de grande consommation (comme l'huile végétale et le sucre) à enrichir en vitamine A.
59. L'activité complémentaire, Aide aux enfants des rues, entreprise à la fin de 2000 grâce à une contribution spéciale, complète les programmes actuels des ONG et assure l'alimentation directe des groupes vulnérables dans les centres de soins, la priorité étant donnée aux filles. Selon l'évaluation du programme de pays, il faudrait à l'avenir s'efforcer de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de cette aide alimentaire.

### Coût-efficacité

60. L'échange de blé contre des produits locaux a généralement bien fonctionné; il permet en outre de fournir des denrées correspondant aux habitudes de consommation et de stimuler la production locale. Selon la mission d'évaluation, il faudrait acheter en priorité les produits aux agriculteurs des zones excédentaires. Ces opérations n'ont pas créé de dépendance, ni perturbé les marchés locaux. La livraison de l'aide alimentaire a été efficace, comme l'indique sa valeur de transfert (indice alpha).
61. L'organisation logistique de la manutention des vivres incombant à l'activité 1, Développement rural intégré et participatif dans les zones défavorisées, a permis de concentrer les autres activités sur l'assistance technique et la prestation de services.
62. La mission d'évaluation a observé que la participation et l'appui du gouvernement au programme de pays ont été excellents, permettant ainsi une gestion efficace des ressources. L'importante participation financière versée par l'État, en complément de l'aide du PAM, en est la preuve. À l'échelon local, les municipalités et les communautés ont également apporté une contribution financière, ainsi que des matériaux locaux, ce qui s'est traduit par une baisse des coûts.

### Suivi et établissement des rapports

63. Selon l'évaluation du programme de pays, l'Activité 1 a permis de mettre au point deux systèmes informatisés permettant dans une large mesure de suivre, de contrôler et



d'évaluer les activités, ainsi que les mouvements des produits. Le Système de suivi et d'évaluation de la distribution des produits alimentaires (SIMEVDA) permet de planifier les livraisons des denrées au titre des diverses activités et de suivre les travaux achevés, les informations étant ventilées par sexe. L'autre système, dénommé Mouvements des entrepôts (MOVALM), est un système informatisé de gestion des entrepôts.

64. Ainsi qu'il a été recommandé, le nouveau programme de pays contiendra des objectifs, des buts et des indicateurs d'impact, ventilés par sexe, afin de suivre et d'évaluer l'impact du programme sur la population cible. Il sera également nécessaire de compléter les systèmes de suivi (SIMEVDA et MOVALM), en utilisant l'expérience acquise en matière d'ACV ainsi que des indicateurs prenant en compte le déroulement, les résultats et l'impact des travaux et des services mis en œuvre.

## Conclusions

65. La mission d'évaluation a observé que des progrès avaient été accomplis dans l'approche du programme de pays, s'agissant en particulier du système intégré de manutention des vivres, du prêt de ressources entre activités, des réunions de coordination, des visites conjointes de suivi, des interactions entre activités, et de la structure organisationnelle consolidée à l'intention des homologues. Elle a également constaté que l'orientation stratégique du programme de pays était bien choisie et qu'elle répondait aux principales préoccupations du Gouvernement bolivien, concernant la mise en valeur des ressources humaines du pays.
66. Pour des raisons de cohérence et de synergie majeures, la mission d'évaluation a recommandé que le futur programme intervienne dans deux principaux domaines stratégiques: i) la mise en valeur des ressources humaines, grâce à des activités de santé et de nutrition destinées spécifiquement aux enfants de moins de 6 ans et aux femmes, des services d'assainissement de base, une éducation préscolaire et scolaire, la fourniture de micronutriments et une aide aux enfants des rues; ii) le développement rural et la sécurité alimentaire, par la création d'actifs durables, en insistant sur la dégradation des sols, la bonification des terres agricoles et la gestion de l'eau.

## ORIENTATION FUTURE DE L'AIDE DU PAM

### Groupes cibles et ciblage géographique

67. La stratégie proposée vise à apporter un appui aux pauvres exposés à l'insécurité alimentaire pour qu'ils puissent avoir de quoi manger suffisamment à court terme et investir dans des ressources, des infrastructures et du capital humain, la priorité étant donnée aux femmes et aux enfants. Aux fins de l'aide alimentaire, les groupes cibles seront les suivants: i) femmes et enfants souffrant de malnutrition ou courant ce risque; ii) paysans/agriculteurs autochtones sans terre ou détenant de petites exploitations, notamment les femmes chefs de famille; iii) populations périurbaines exposées à l'insécurité alimentaire, comme les enfants des rues; iv) populations des zones sujettes aux catastrophes; v) victimes des catastrophes. Dans toutes les activités, l'accent sera mis sur la participation des femmes et des fillettes afin qu'elles bénéficient directement de 60 pour cent des ressources. En cas de catastrophe, les femmes contrôleront 80 pour cent des ressources. Environ 500 000 personnes recevront l'aide du PAM.
68. Grâce à des activités de plaidoyer et de formation, la nouvelle stratégie garantira une participation majeure des femmes aux prises de décisions, ce qui permettra d'avancer dans



la voie de la parité entre les sexes. Ce sera un indicateur de succès pour le prochain programme de pays.

69. Les analyses réalisées au titre de l'ACV ont identifié au total 164 municipalités vulnérables concentrées dans les départements de La Paz, Oruro, Chuquisaca, Potosí et Cochabamba (voir annexe). En coordination avec les autres donateurs, les ONG et le gouvernement, les zones d'intervention proprement dites seront définies pendant la formulation du programme de pays.

### Identification des principaux domaines d'intervention

70. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent SSP est centré sur les objectifs 1, 2 et 5 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
71. Pour préparer le présent SSP de la deuxième génération, on a tenu compte des résultats de l'ACV dans le contexte du bilan commun de pays, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, des priorités du gouvernement et de la coopération internationale, ainsi que des recommandations spécifiques concernant le prochain programme de pays, formulées par la mission d'évaluation. Les recommandations des homologues et des autres partenaires qui ont participé à un atelier de planification logique et aux consultations avec les bénéficiaires ont été également prises en considération. Un processus de consultation et d'information en retour, qui se poursuivra pendant le prochain stade de la préparation du programme de pays et comprendra également des ateliers portant sur le cadre logique, a ainsi été engagé.
72. Le programme de pays sera organisé suivant deux axes stratégiques, avec une activité complémentaire.

#### ***Axe stratégique 1: Appui à la mise en valeur des ressources humaines***

73. Cette composante, dont 200 000 personnes (chiffre estimatif) bénéficieront, nécessitera environ 60 pour cent des ressources du programme de pays et comprendra des activités conçues pour:
- **Permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leurs besoins sanitaires connexes (objectif 1 de la politique visant à favoriser le développement).** Cette composante sera exécutée dans le cadre de l'alimentation scolaire et préscolaire au titre de l'"appui à une éducation intégrée". Outre la distribution des rations alimentaires, elle assurera et renforcera la prise en charge globale des enfants et encouragera la participation des parents à toutes les activités, selon une approche soucieuse d'équité entre les sexes. Elle comprendra les enfants d'âge préscolaire du programme de prise en charge intégrée des filles et des garçons de moins de six ans et, en collaboration avec le gouvernement, elle renforcera la stratégie visant les enfants de moins de 2 ans. Grâce à l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire, l'activité préscolaire sera élargie. Cette composante comprendra également les enfants des rues.
  - **Permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation (objectif 2 de la politique visant à favoriser le**



**développement**). L'exécution de cette composante prévoit l'élargissement de la couverture actuelle du programme d'alimentation scolaire et l'apport d'une aide aux municipalités pour qu'elles se dotent des capacités nécessaires à l'échelon local et prennent progressivement en charge ce type de programme. Dans le prochain programme de pays, les activités d'alphabétisation fonctionnelle destinées aux femmes seront renforcées, et 50 pour cent des ressources seront réservés à l'éducation des filles. De nouvelles mesures d'incitation seront mises en œuvre pour encourager l'équité entre les sexes à l'école (50 pour cent de filles): sensibilisation des familles et des communautés, formation des enseignants, et incorporation de la problématique hommes-femmes dans les programmes préscolaires et scolaires. Par ailleurs, des critères portant sur la qualité de l'éducation seront appliqués dans le cadre du système de suivi. Pour assurer la durabilité, il faudra que les municipalités et les parents augmentent leurs contributions.

74. L'activité d'apport complémentaire de micronutriments sera poursuivie à l'appui du programme de prévention et de lutte contre l'anémie. Elle continuera notamment à appuyer les stratégies d'enrichissement des aliments de base, de distribution de compléments contenant du fer aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans, au titre de l'assurance maladie de base (programme du Ministère de la santé avec la collaboration de l'UNICEF, de l'OMS et de l'USAID), et de distribution de vitamine A dans le cadre des activités scolaires et préscolaires.

### ***Axe stratégique 2: Appui au développement rural et à la sécurité alimentaire***

75. Cette composante, qui bénéficiera à 300 000 personnes (chiffre estimatif), nécessitera environ 40 pour cent des ressources et comprendra des activités conçues principalement pour:
- **Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables (objectif 5 de la politique visant à favoriser le développement).** La priorité sera donnée à la gestion de l'eau, aux pratiques agricoles durables et aux mesures de conservation du sol. Les normes de travail pour les activités VCT seront différenciées par sexe. Ainsi qu'il est indiqué dans l'évaluation du programme de pays, il sera nécessaire de suivre attentivement l'utilisation, les résultats et l'impact des ouvrages créés —surtout ceux destinés aux femmes. Elles devront profiter directement d'au moins 25 pour cent des produits et des actifs dont elles auront le contrôle.
76. Travaillant en coordination avec les autres institutions intervenant dans ce domaine, le PAM sollicitera des conseils techniques et prendra part aux initiatives de sensibilisation et d'assistance concernant la contamination (due à l'exploitation minière) des cours d'eau et du sol dans les zones touchées. En outre, dans le cadre d'associations techniques, il apportera son appui aux activités favorisant l'agriculture durable et leur fournira une assistance technique. Par ailleurs, en coopération avec d'autres institutions, l'Institut national de la réforme agraire et le Vice-Ministère de la condition féminine, des activités seront entreprises pour encourager l'application d'un régime foncier reconnaissant les droits des femmes à la terre. Pour ce faire, le PAM participera à l'élaboration de politiques nationales et encouragera la participation des femmes aux comités constitués à l'échelon local.
77. Ainsi qu'il a été observé dans l'évaluation du programme de pays, la conception et l'exécution des travaux nécessiteront un suivi attentif quant à l'utilisation, la durabilité, les effets et l'impact des ouvrages, moyennant un appui aux organisations communautaires.



## Possibilités de programmation conjointe avec d'autres organismes

78. Le PAM a joué un rôle actif dans l'élaboration du bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui ouvrent de nouvelles perspectives de coopération avec les organisations représentées en Bolivie. Le Programme communiquera les résultats de l'ACV afin de définir des secteurs d'intervention pour les programmes menés en coordination. Compte tenu de l'importance de la sécurité alimentaire, l'un des objectifs du Plan-cadre mentionne la nécessité de mettre en œuvre des politiques nationales assurant le plein accès —dans des conditions d'équité et d'égalité des chances— à l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et la justice, tout en respectant la diversité culturelle.
79. Les domaines potentiels de coopération avec les Nations Unies sont prévus dans le contexte de la politique visant à favoriser le développement, de la Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Des domaines spécifiques de coopération ont été définis avec le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime (BCDPC), l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la FAO, le PNUD et des ONG (Croix-Rouge, *Project Concern International*, *Food for the Hungry*, Services de secours catholique et plusieurs ONG locales) pour lesquels ces organisations apporteront les ressources financières et techniques correspondant aux axes stratégiques du programme et pour des activités en faveur des femmes. L'aide alimentaire jouera le rôle de catalyseur pour obtenir des ressources nationales et internationales complémentaires destinées à améliorer la condition de la femme. Des efforts seront déployés dès le début du programme de pays pour établir des partenariats et tenir les engagements y relatifs.

## Modalités de l'aide du PAM

80. Lorsque cela sera dans l'intérêt du Programme, le PAM continuera à acheter des produits sur place, suivant les ressources en espèces dont il disposera. Cette modalité, qui stimule la production vivrière nationale et favorise les organisations commerciales paysannes, permet en outre de fournir rapidement et efficacement des produits pour la consommation intérieure. De plus, en cas de situation d'urgence, elle permet de secourir les victimes avec des interventions adaptées.

## Conséquences au plan opérationnel

81. Afin de renforcer l'efficacité du programme de pays, on appliquera plusieurs procédures visant à:
- améliorer le fonctionnement des institutions de contrepartie en instaurant des dates limites pour la mise en œuvre, des mesures d'incitation pour encourager la réalisation des objectifs, et des stratégies de désengagement;
  - encourager le gouvernement à réduire le taux élevé de rotation du personnel de contrepartie;
  - élaborer des programmes de formation et de motivation à l'intention du personnel de contrepartie local, régional et national;
  - assurer au personnel et aux homologues une formation pour les sensibiliser à la problématique hommes-femmes;
  - favoriser l'intégration de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités;
  - instaurer des procédures simples pour assurer un suivi convenable des activités;



- promouvoir le recrutement équitable des femmes dans les organisations de contrepartie, et l'équité entre les sexes parmi les cadres du PAM, qui comptent actuellement 44 pour cent de femmes;
  - donner aux bénéficiaires, en particulier aux femmes et à leurs organisations, les moyens de participer davantage;
  - bien planifier et coordonner les activités dans une perspective d'efficacité économique;
  - continuer à améliorer la mise en œuvre des activités logistiques de gestion des vivres et l'établissement des rapports; et
  - renforcer les activités logistiques chez les homologues et les partenaires d'exécution en leur assurant une formation appropriée dans le but de minimiser les dommages et les pertes.
82. Le programme de pays appliquera dans certaines régions une stratégie de désengagement progressif de ses activités. Cette stratégie visera à: i) promouvoir la maîtrise du projet par les bénéficiaires; ii) renforcer la planification stratégique et les organisations communautaires; iii) déplacer progressivement les activités vers d'autres régions ou mettre au point un autre projet, plus complexe.
83. Des mécanismes d'analyse et des stratégies simplifiées seront conçus conjointement avec les responsables municipaux, selon un processus participatif, pour bien cibler l'aide alimentaire au sein d'une municipalité. Il faudra établir dans les municipalités des données de référence pour suivre et gérer cette information, avec les participants locaux. Cela permettra également d'améliorer l'interdépendance entre la demande des communautés, les activités municipales et les priorités du projet, dans le cadre d'une perspective stratégique de développement municipal et d'équité entre les sexes.
84. Le programme de pays établira des priorités pour chaque type d'ouvrage ou de service entrepris avec les communautés bénéficiaires. On fera en sorte que les comités où se prennent les décisions soient composés pour moitié de femmes, ce qui favorisera: i) l'utilisation efficace des ressources allouées; ii) la planification stratégique des activités dans divers départements ou régions; iii) un engagement majeur des bénéficiaires; iv) un meilleur contrôle de la qualité des travaux au niveau local; v) une exécution mieux intégrée du programme de pays; enfin, vi) des activités dont l'impact profite également aux femmes et aux hommes.
85. Une assistance technique sera fournie pendant l'exécution et, si nécessaire, pendant tout le cycle de projet, y compris le suivi après l'achèvement des travaux. Une aide sera sollicitée pour préparer, par le biais des ONG et des institutions spécialisées, des modules de formation spécifiques à l'intention des municipalités, des organisations communautaires et féminines, et des institutions concernées. De telles activités amélioreront les résultats du programme et appuieront les politiques de décentralisation et de participation populaire.
86. Avant de commencer le nouveau programme de pays, il faudra réaliser une nouvelle étude de base, ventilée par sexe, qui servira d'une part de référence pour mesurer les produits et l'impact et d'autre part d'élément d'information pour concevoir un système intégré de suivi et d'évaluation. Les critères et les variables établis sur la base de l'ACV joueront un rôle important, de même que leur intégration aux systèmes SIMEVDA et MOVALM.



## Conséquences de l'harmonisation

87. Les organismes des Nations Unies présents en Bolivie sont tenus d'harmoniser leurs programmes en vue du prochain cycle (2003–2007). Conformément à cet engagement, le programme du PAM sera prolongé jusqu'en décembre 2002 afin de s'adapter à ceux des autres organismes des Nations Unies, selon le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Les ressources approuvées en 1996 suffiront à couvrir les six mois supplémentaires. Il sera toutefois nécessaire de procéder à des reprogrammations internes entre les activités.

## PARTENARIATS

88. Les partenariats sont un aspect essentiel des activités du PAM en Bolivie. Toutes les activités sont exécutées avec des organismes coopérants (Office allemand de la coopération technique [GTZ], Département du développement international [DFID], Direction suisse du développement et de la coopération [DDC], Union européenne), avec des banques (BID, Banque mondiale) et avec des ONG, et en étroite coopération avec le gouvernement. La contribution totale du gouvernement est presque aussi importante que celle du PAM, laquelle est largement inférieure aux sommes versées par les institutions partenaires. Les municipalités et les communautés apportent des ressources complémentaires d'un montant appréciable (30 pour cent en moyenne).
89. Conformément à la recommandation de la mission d'évaluation, il faudra établir davantage de partenariats dans le cadre du nouveau programme de pays. De même, la politique visant à favoriser le développement et les Engagements en faveur des femmes exigent une combinaison optimale de vivres et de ressources non alimentaires, ce qui sera possible grâce à des partenariats. Concrètement, les Engagements du PAM en faveur des femmes figureront dans toutes les lettres d'entente signées avec les partenaires.
90. Des accords de coopération bilatérale ont été signés avec la FAO, l'UNICEF et le FNUAP pour la formation, l'assistance technique, le renforcement de l'ACV et l'appui aux enfants des rues. Des négociations sont en cours pour passer des accords analogues avec le BCDPC, l'Organisation panaméricaine de la santé, l'OMS et le PNUD. Au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, un Plan interinstitutionnel d'intervention en cas d'urgence financé par le PNUD a été préparé sous la direction du PAM. En association avec le gouvernement, l'Union européenne et la FAO, le Programme prendra des mesures pour perfectionner les mécanismes de ciblage.
91. Le PAM coopère avec la Banque mondiale et la BID pour appuyer le programme de prise en charge intégrée des filles et des garçons de moins de 6 ans, avec la Banque mondiale pour étudier les problèmes nutritionnels des Boliviens, et avec l'USAID et l'Union européenne pour analyser l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, des programmes de collaboration existent avec le GTZ, le DFID, la DDC et l'Union européenne, surtout dans le domaine du développement rural intégré.

## PRINCIPAUX PROBLEMES ET RISQUES

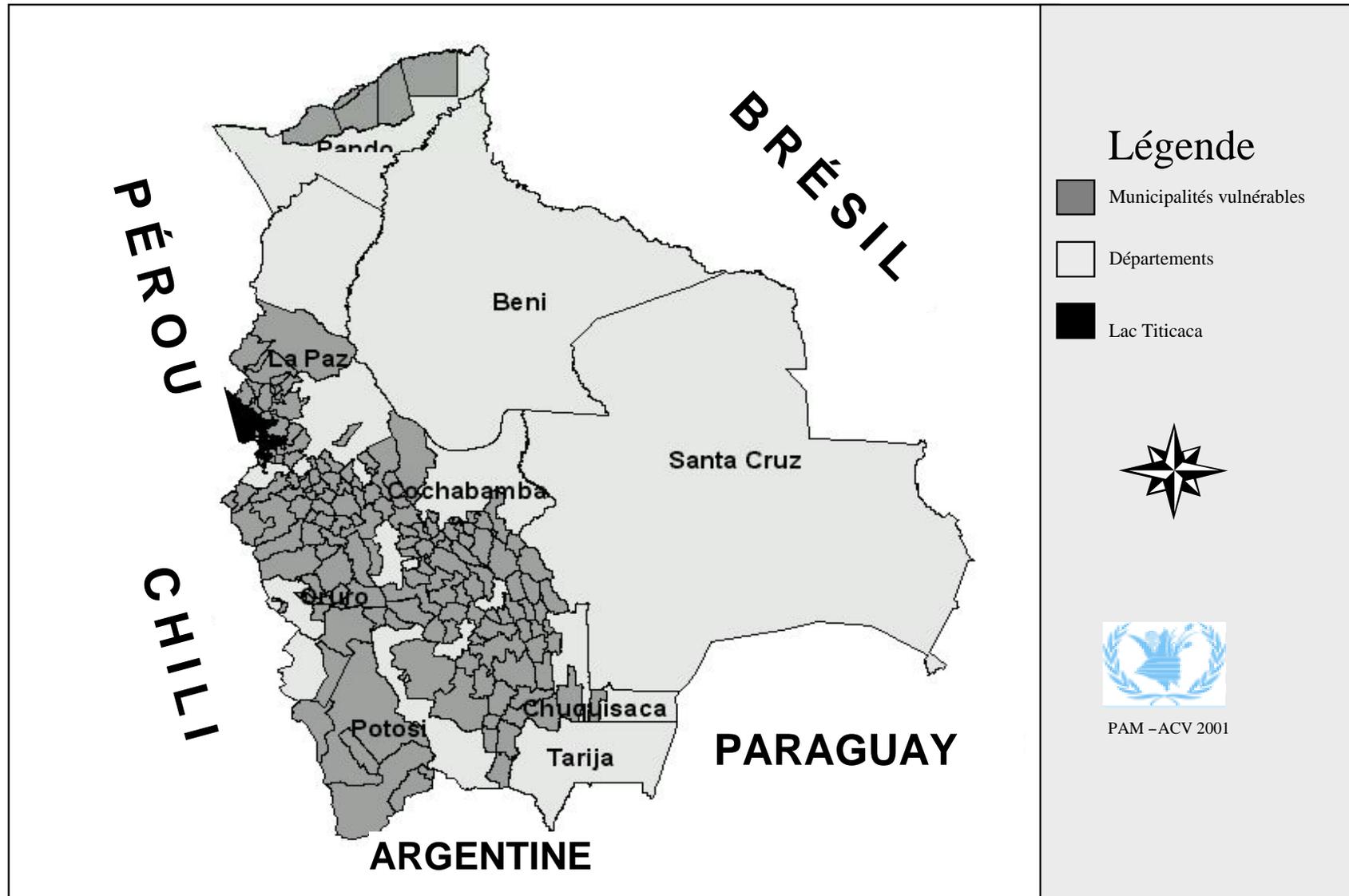
92. Les principaux risques de la stratégie envisagée sont les mutations continues des homologues de l'administration publique, le faible niveau de pré-investissement et la capacité d'exécution insuffisante des municipalités.



93. Des catastrophes naturelles se produisent périodiquement chaque année. La vulnérabilité du pays face aux catastrophes ne sera atténuée efficacement par le PAM que si les ressources nécessaires sont fournies en temps voulu.
94. Les municipalités et les communautés devront augmenter leurs contributions afin d'assurer la durabilité des activités. Du fait de la poursuite du processus de décentralisation et des ressources supplémentaires provenant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, les fonds à la disposition des municipalités les plus pauvres devraient augmenter. Leur capacité d'exécution représente cependant un obstacle potentiel.



# BOLIVIE: MUNICIPALITÉS VULNÉRABLES



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
BID	Banque interaméricaine de développement
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
DFID	Département du développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GTZ	Office allemand de la coopération technique
MOVALM	Système relatif aux mouvements des entrepôts
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIMEVDA	Système de suivi et d'évaluation de la distribution des produits alimentaires
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail

